

RAPPORT MORAL 2019



L'évolution de notre monde a été, en 2019, une nouvelle fois déroutante et préoccupante. L'année a eu son lot de conflits, de violences, de dérèglements climatiques, de droits humains bafoués et de peuples en révolte.

Et dans toutes ces situations, nous le savons bien, les enfants sont les premières victimes. Nos partenaires nous le disent, aux quatre coins du globe.

En Europe et en France, nous restons privilégiés par rapport à beaucoup de pays. Mais notre pays aussi connaît des tensions, de l'inquiétude, avec comme conséquence du repli sur soi. Dans cette période d'incertitudes, la fidélité de nos marraines et parrains, donatrices et donateurs, est remarquable. C'est grâce à cette constance dans la générosité que nous pouvons poursuivre inlassablement notre action au service des enfants. Qu'ils soient tous ici chaleureusement remerciés.

Des marraines et parrains font le choix de transmettre à PARTAGE, au moment de leur décès, des biens et des sommes sous forme de legs et donations. En 2019, ces versements exceptionnels ont été une source importante de recettes supplémentaires, comme le montrent nos résultats comptables.

Le caractère imprévisible des legs nécessite que nous prenions du temps pour l'affectation des fonds, dans le respect absolu de la volonté du défunt et des procédures très strictes de PARTAGE. En complément du parrainage, les legs peuvent financer d'autres projets, à identifier avec nos partenaires.

Le Rapport d'activités vous rend compte de l'utilisation des fonds collectés. Chaque euro collecté compte pour maintenir notre niveau de soutien aux programmes des partenaires.

Notre rigueur de gestion et la pertinence de nos procédures de contrôle ont été de nouveau reconnues, et notre labellisation Don en Confiance a été prolongée pour trois ans.

2019 a été une année particulière pour PARTAGE. Permettez-moi tout d'abord de rappeler l'évolution de la gouvernance, avec le renouvellement du Conseil d'Administration (CA), puis du Bureau suite à l'Assemblée Générale de l'an dernier. En fin de mandat, plusieurs administrateurs expérimentés ont quitté le CA et une nouvelle équipe s'est mise au travail avec enthousiasme. Les grands chantiers du Plan d'Orientation Stratégique ont été poursuivis, le rythme des réunions du Bureau et des groupes de travail ou commissions a été augmenté, et l'esprit d'équipe renforcé au sein du CA. Je peux vous assurer de la forte mobilisation de chacune et chacun, dans un dévouement désintéressé et motivé par la cause des enfants dans le monde.

Cet investissement serait vain sans l'action de l'équipe salariée, pilotée par Yolaine Guérif, nouvelle directrice générale. Elle nous apporte son expérience, sa vision, son dynamisme et toute l'équipe s'en trouve renforcée dans son action. Que chacune et chacun de nos salariés soit ici remercié pour son engagement et son professionnalisme.

Pour terminer, je veux souligner la mobilisation exceptionnelle de nos bénévoles des associations affiliées, pour porter haut les couleurs de PARTAGE dans les régions. Tout au long de l'année, des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale sont menées, permettant à la fois de sensibiliser le public et de récolter des fonds. Le point d'orgue fut en 2019 les spectacles organisés dans sept villes de France dans le cadre de la tournée des enfants équatoriens de l'INEPE. De la qualité musicale, des rencontres avec des enfants de France, des sourires, de la joie, plusieurs centaines de spectateurs ont vécu un moment fort d'amitié et de solidarité. Que tous les bénévoles qui ont permis cette formidable aventure soient remerciés. Ils sont, comme nos salariés, comme notre mission, notre fierté.



Dominique Bissuel
Président



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

J'ai rejoint l'équipe de PARTAGE en août 2019. Ces premiers mois ont été intenses : la tournée des enfants d'Équateur, les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant avec 30 autres associations françaises, la découverte de premiers partenaires et de leurs actions en faveur de milliers d'enfants aux Comores ou au Bénin, la rencontre des bénévoles engagés aux côtés de PARTAGE.

PARTAGE est active et reconnue dans les espaces de dialogue et concertation avec d'autres ONG pour faire entendre sa voix, partager ses analyses et relayer des campagnes de plaidoyer nationales et internationales.

Chaque jour, je découvre des actes de générosité de la part de nos marraines, parrains et donatrices, donateurs me laissant à penser que notre monde peut aussi être incroyablement solidaire. Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous ces acteurs et actrices qui permettent à PARTAGE de remplir sa mission : marraines, parrains, donatrices, donateurs, partenaires, équipe, bénévoles, etc.

Voici ci-dessous une synthèse proposée par le comité de direction des principaux événements de l'année :

AVEC NOS PARTENAIRES

En 2019, deux nouveaux partenariats axés sur la protection des enfants les plus fragiles

En septembre, une **mission exploratoire à Mayotte** a permis d'affiner la compréhension du contexte en lien avec les problématiques spécifiques de l'île et notamment des Mineurs Non Accompagnés et de réaliser une cartographie des organisations œuvrant dans les domaines de l'aide à l'enfance afin de proposer au CA des recommandations d'intervention.

En novembre, une mission de **validation pour le démarrage du partenariat avec l'association KEOOGO**, située à Ouagadougou, au Burkina Faso, a été réalisée. KEOOGO a pour mission d'offrir des services de protection et de réhabilitation aux enfants vivant en situation de rue. Depuis quinze ans, cette association identifie, oriente et accompagne les enfants et jeunes de la capitale et assure leur réinsertion.

Désengagements et fins de partenariat en cours

En 2015, le CA a décidé un désengagement avec l'ASA sur une période de quatre ans, afin que l'association puisse anticiper au mieux le départ de PARTAGE. Ce désengagement, pour lequel les marraines et parrains ont été informés, sera effectif courant 2020.

Appel à projets 2019

Cette année, PARTAGE a ouvert un appel à projets pour identifier des projets complémentaires aux programmes financés grâce au parrainage. Au total, **6 projets sur 22 ont été sélectionnés** pour un montant total de 255 319 €. Ces projets sont mis en œuvre par : AGAAC (Brésil) -> favoriser l'accès à la culture et à la lecture ;

DISPENSARE TROTTOIR (Burkina Faso) -> mettre à disposition des toilettes, kits de lavages des mains et former des élèves à l'assainissement ; BIKALPA (Népal) -> améliorer l'hygiène en milieu scolaire pour favoriser la scolarisation des filles ; COMPARTIR (Honduras) -> éduquer à l'environnement ; INEPE (Équateur) -> améliorer la qualité de l'alimentation et de la nutrition ; VOICE OF CHILDREN (Népal) -> Donner une éducation de qualité à des enfants en risque de déscolarisation.

Haïti : un projet cofinancé par l'Agence Française de Développement couronné de succès

Le projet d'appui à la revalorisation et à l'amélioration de la qualité de l'offre éducative publique dans le département du Nord-Ouest d'Haïti avec notre partenaire ADEMA avait pour objectif de favoriser l'accès à une éducation fondamentale publique de qualité. Il a rencontré de nombreuses difficultés : passage de l'ouragan Matthew, instabilité politique, difficulté de travailler avec les services publics, retards dans le plan d'actions, etc. Une évaluation externe indépendante a malgré cela attesté d'un regain de confiance de la population dans les écoles publiques, ce qui s'est concrétisé par une augmentation notable du nombre d'inscriptions dans les écoles publiques ciblées par le projet. Ceci grâce à l'intervention d'ADEMA. Nous sommes très fiers de ces résultats.

AVEC NOS MARRAINES ET NOS PARRAINS

L'année 2019 a bien commencé puisqu'une fois encore, les marraines et parrains nous ont assuré de leur confiance lorsque nous leur avons proposé d'instaurer un système d'aide équitable pour tous nos partenaires. En effet, 78 % d'entre eux ont accepté qu'en cas de besoin, une partie des ressources (50 % maximum) soit affectée à d'autres projets en manque de parrains/marraines. Nous avons veillé à les maintenir informés et à respecter leur choix. Même si nous n'avons pas eu besoin de l'activer cette année, cette mutualisation nous permettra de mieux soutenir tous les enfants dans le temps.

Sensibles à l'intérêt que représentent les courriers adressés aux filleuls et face à l'attente que ceux-ci expriment d'en recevoir, nous avons continué nos actions pour inviter les marraines et parrains à écrire aux enfants. Nous remercions les 25 % d'entre eux qui écrivent à leur(s) filleul(s) et encourageons les autres à découvrir ce plaisir partagé d'un échange avec un enfant.

Avec nos partenaires, nous avons adressé aux marraines et parrains par email à deux reprises des photos et une vidéo des enfants. Nouveautés cette année, l'album photo a essentiellement été réalisé par les enfants eux-mêmes et le choix de la vidéo de fin d'année portait sur une musique traditionnelle, chantée ou dansée par les enfants. Ces messages sont des petits trésors : pensez à les ouvrir et à les partager !

Nous encourageons les marraines et parrains qui le peuvent, à aller rendre visite aux enfants sur place. Une charte du visiteur existe ; pour faciliter la rencontre, un

document détaillé et adapté à chaque contexte donne les codes principaux de la culture des enfants, à respecter.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION EN FAVEUR DES DROITS DE L'ENFANT



Coordonnées par le siège, les principales actions de sensibilisation sont menées par notre réseau bénévole, à travers la promotion de films et d'expositions, l'organisation d'animations, de conférences, de spectacles auprès de publics d'enfants, de jeunes et d'entreprises... Cette année, cela s'est également concrétisé par la réalisation d'une nouvelle tournée de sensibilisation nationale.

Nous avons accueilli la troupe de l'INEPE venue d'Équateur. Ce fut une expérience inoubliable à la fois pour le public de France et pour ces jeunes issus de quartiers défavorisés, qui ont voyagé pour la première fois, développé et valorisé leur culture et leurs talents. Un événement qui a séduit le grand public mais aussi les médias, qui ont relayé l'information à 50 reprises.

Par ailleurs, partout en France, de nouvelles initiatives individuelles se sont développées avec la volonté de faire connaître PARTAGE, en créant des pages de collecte en ligne, en distribuant des documents dans des lieux publics ou des cabinets, ou bien encore en organisant des événements en faveur de PARTAGE. Nous accompagnons chaque personne dans la mise en œuvre de son initiative. De nombreux bénévoles interviennent au siège de l'association ou pour des missions d'appui financier auprès de nos partenaires.

LE PLAIDOYER : MILITER POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Au-delà du soutien apporté à nos partenaires dans leurs activités de plaidoyer dans leur pays respectif, PARTAGE milite, en France, pour la promotion des droits de l'enfant à travers le monde. En 2019, nous avons porté, avec d'autres ONG françaises, plusieurs campagnes et messages de plaidoyer en direction de l'État français et de sa politique extérieure ou encore à l'endroit des institutions internationales (Nations unies, Partenariat mondial pour l'éducation, Banque mondiale, Organisation internationale des migrations).

En novembre, les 30 ans de la promulgation de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant ont été l'occasion de mesurer le chemin parcouru, décisif dans de nombreux pays, et de travailler avec une trentaine d'autres associations françaises à rappeler à

notre gouvernement les combats qu'il reste à mener tant en France qu'à l'international pour que cette Convention passe enfin aux actes.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES, UN OBJECTIF DE DIVERSIFICATION ATTEINT

2019 a été marquée par de nouvelles expérimentations pour collecter des fonds. Nous sommes allés à la rencontre du public à Tahiti et en Nouvelle-Calédonie. Nous avons initié l'internalisation d'une partie de notre programme de street marketing en recrutant notre propre équipe. Nous nous sommes également adressés par téléphone à un public militant « connecté » ayant réagi à nos messages sur les réseaux sociaux.

Nous avons poursuivi nos appels annuels de fidélisation auprès des marraines et parrains qui ont à nouveau répondu présent en augmentant le montant de leur parrainage pour 30 % des personnes jointes par téléphone. Pour ceux qui le peuvent, ces efforts complémentaires sont inestimables pour le soutien aux enfants, dans une période où la recherche de nouvelles marraines, nouveaux parrains est de plus en plus difficile. Enfin, malgré un contexte fiscal endurci pour le mécénat, nous avons poursuivi et développé nos partenariats auprès des entreprises avec le soutien fidèle du réseau Pare-Brise New Deal, le mécénat en nature de la maison de production Ketchup Mayonnaise, la signature de nouvelles conventions avec le réseau MWR Life (Making Wishes Real) ou la société L'atelier Fab. Plus de 50 partenariats ont été signés dans le cadre de la tournée INEPE.

LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

2019 a marqué la mise en place de la nouvelle instance représentative du personnel (CSE), mise en place du prélèvement de l'impôt à la source, réalisation d'un diagnostic des Risques Psycho-Sociaux, modernisation de nos outils informatiques et de communications.

Modernisation des outils informatiques

Initié en 2018, le chantier du remplacement du logiciel métier a fortement mobilisé tous les départements, afin de définir ensemble les fonctionnalités attendues.

Contrôle interne et gestion des risques

Dans le souci constant d'améliorer notre organisation et tenant compte des recommandations du Don en Confiance, le CA a mis en place un comité de suivi du contrôle interne, composé d'administrateurs et de salariés. Ces travaux qui s'étaleront sur trois ans permettront de définir et mettre en œuvre des plans d'actions adaptés.



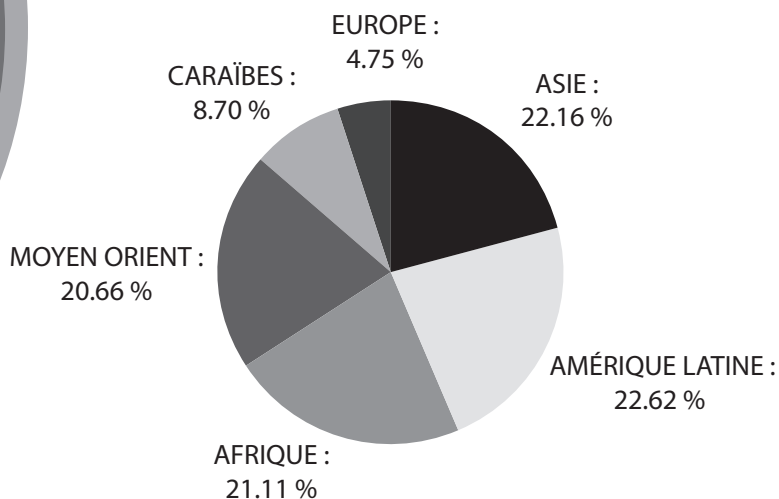
Yolaine Guérif
Directrice générale

2019 EN QUELQUES CHIFFRES

46 ans d'existence
800 000 bénéficiaires
28 associations-partenaires locales
 Dans **19** pays
 Près de **20 000** marraines, parrains
 & donatrices, donateurs
14 associations affiliées en France
 Plus de **300** bénévoles
 Conseil d'administration de **10** membres
23 salariés (en ETP)
9,5 M€ de budget

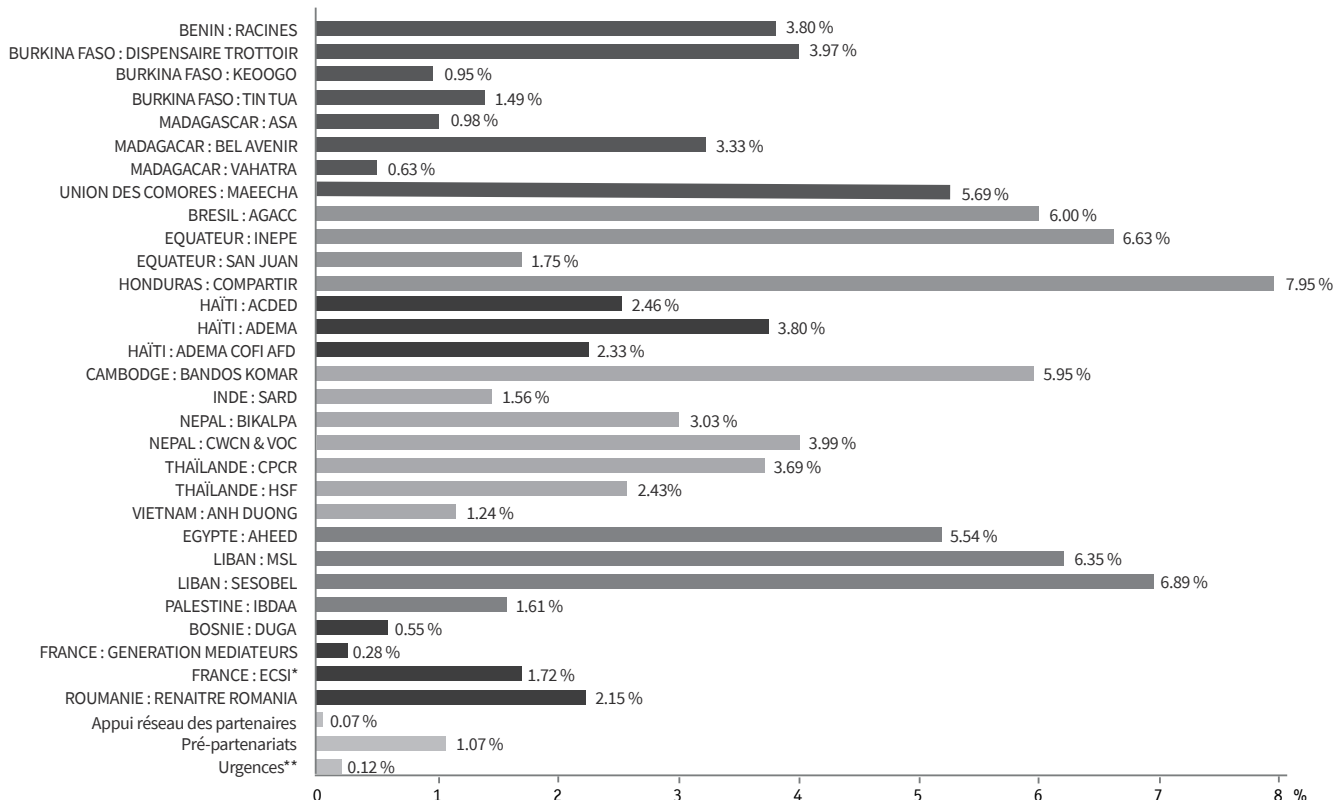
Répartition des emplois par région du monde

Source : Tableau de suivi des fonds dédiés



Répartition des utilisations 2019 par programme

Source : Tableau de suivi des fonds dédiés



*ECSI = Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale

**Les Emplois du « Programme urgences » sont répartis sur les différentes régions du monde

Le mot du Trésorier : un tournant amorcé et déjà perceptible...



BEL AVENIR à Madagascar

2019 marque le début d'une période de quelques années durant lesquelles nous devrions bénéficier de legs, plus nombreux et parfois importants. Nous remercions du fond du cœur ces marraines et parrains qui poursuivent leur engagement au-delà même de leur vie. Cette fidélité nous engage à poursuivre notre tâche.

En 2019, comme lors des quelques dix années précédentes, perdure la baisse du nombre de marraines et parrains (et donc une baisse des ressources de parrainage) malgré les efforts mis en œuvre pour l'enrayer.

Cette double évolution de nos finances n'est pas sans conséquence sur notre modèle économique : le financement de nos partenaires par les versements réguliers de marraines et parrains ne demande pas la même organisation, les mêmes procédures, que le financement de projets à court ou moyen terme à partir de ressources telles les legs. Nous devons aussi développer notre base de marraines et parrains avec l'ajout de donatrices et donateurs réguliers, prêts à s'engager peut-être pour moins longtemps, peut-être par des dons moins importants, mais peut-être nombreux et souples dans le soutien de nos actions. Bref, nous devons réfléchir et engager l'évolution de notre modèle économique, et nous devons aussi préparer nos partenaires à cette évolution.

Tels sont les objectifs des décisions que traduisent les comptes que nous présentons : utiliser une partie des ressources legs reçues cette année 2019, et celles que nous recevrons en 2020, pour amorcer les changements ; prenons ces nouvelles dépenses engagées comme des investissements préparant l'avenir. Ces décisions n'impactent pas notre taux de mission sociale qui reste élevé à 83 % des fonds reçus de la générosité du public.

LE COMPTE DE RÉSULTAT :

Beaucoup de postes mériteraient une explication, nous pouvons retenir ces faits marquants :

- Les charges courantes restent maîtrisées par la poursuite de l'examen de tous nos contrats, nos choix d'équipements, etc.
- Les conséquences de la tournée INEPE : les coûts directs

sont importants : déplacements, location d'instruments, édition de documents, baisse des contributions des Associations Affiliées qui se sont mobilisées sur la tournée au détriment d'autres actions. À ces coûts il faut ajouter les heures passées par l'équipe et les bénévoles pour la réussite de ce beau projet qui a permis la présence de PARTAGE dans beaucoup de régions et dont nous avons été remerciés par les yeux émerveillés et le sourire de ces jeunes Équatoriens ;

- Des frais d'intermédiaires et d'honoraires en hausse : principalement dus à la recherche de mécénat et au recrutement d'une nouvelle Directrice générale ;

- L'internalisation du street : baisse des frais de communication et de recherche de fonds, mais augmentation des frais de personnel ;

- Les conséquences de l'audit financier en cours dans le cadre du cofinancement AFD sur un projet en Haïti : une provision (172 K€) a été créée afin de faire face aux conséquences financières possibles, du fait de dépenses jugées inéligibles par notre auditeur (achat d'un matériel par ADEMA sans respecter correctement la procédure d'appel d'offre), alors que les résultats du projet ont été évalués très positivement ;

- L'évolution de nos ressources de la générosité du public : baisse (-1,54 %) du parrainage et aussi des dons, augmentation (+ 400 %) des legs ;

- L'excédent 2019 se monte à 288 987.08 €, grâce, comme dit plus haut, à l'importance des legs reçus. Nous proposons à l'Assemblée Générale d'affecter l'excédent en report à nouveau à hauteur de 74.940,95 € (révision de la méthode d'amortissement) et le solde, soit 214.046,13 € en réserve. Cela nous permettra d'aborder les transitions avec sérénité.

LE BILAN :

- Comme la loi nous y incite, nous avons amorti différemment l'immeuble du siège de la rue Vivenel en tenant compte de la durée de vie effective des différents éléments qui le composent (terrain, gros œuvre, façade, électricité, chauffage, agencements...) ;

- Ce bilan traduit certaines difficultés à faire parvenir les fonds récoltés à nos partenaires et à engager rapidement les sommes supplémentaires obtenues par les legs. Sa structure est celle d'une association financièrement saine et solide : taux d'endettement faible, fonds de roulement en progression...



Alain Gayet
Trésorier

COMPTE DE RÉSULTAT 2019

Dans un souci de transparence et pour respecter les recommandations du Comité de la Charte du Don en Confiance, nous publions le compte de résultat 2019 de l'association présenté de manière comparative en regard des comptes de l'exercice précédent.

CHARGES	2019	2018	PRODUITS	2019	2018
60 - ACHATS			PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Achats de marchandises	467	32	Parrainages nominatifs et action	6 186 424	6 285 943
Achats autres approvisionnements	23 972	19 858	Dons	331 798	486 342
			Legs	1 169 505	233 894
61 - SERVICES EXTÉRIEURS					
Sous-traitances diverses	18 344	5 604			
Locations mobilières et immobilières	17 504	3 699	AUTRES FONDS PRIVÉS : Mécénat	59 344	110 988
Entretien et réparations	35 664	38 117			
Assurances	8 253	8 182			
Documentation	677	1 585	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Divers	0	50	Subventions affectées aux programmes	0	280 000
			Subventions d'exploitation	0	0
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS					
Rémunérations intermédiaires et honoraires	130 026	107 986			
Charges de communication et de recherche de fonds	548 430	607 602			
Déplacements, missions	112 770	107 976	AUTRES PRODUITS		
Frais postaux	77 480	87 270	Cotisations	82 675	74 525
Services bancaires	12 438	12 463	Abonnements	18 567	17 892
Achat matériel pour programme	1 124	27 624	Ventes et prestations diverses	19 204	1 038
Cotisations autres organismes	25 169	24 848	Participation aux frais de fonctionnement	15	180
			Apports de la réserve pour projet associatif	0	0
63 - IMPÔTS ET TAXES			Produits inter programmes	0	0
Impôts et taxes sur rémunérations	71 335	70 803	Produits de gestion courants	12	6
Autres impôts et taxes	7 988	9 051			
64 - CHARGES DE PERSONNEL					
Rémunérations	811 987	785 089	78 - REPRISES SUR PROVISIONS		
Cotisations sociales	345 138	360 986	Report des ressources affectées non encore utilisées	1 615 017	1 236 232
Autres charges de personnel	416	2 848	Reprises sur provisions	829	8 875
			Reprises sur réserves recherche de fonds	0	0
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
Transferts aux programmes	4 770 630	4 711 816			
Transferts inter programmes	0	0			
Frais divers de gestion	12	121	79 - TRANSFERTS DE CHARGES	32 848	15 158
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
Dotations aux amortissements	25 465	27 513			
Dotations aux provisions	6 458	6 793			
Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 022 690	1 615 017			
			Total produits d'exploitation	9 516 238	8 751 073
Total charges d'exploitation	9 074 437	8 642 934	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	441 802	108 139
66 - CHARGES FINANCIÈRES	416	0	76 - PRODUITS FINANCIERS	19 545	22 474
Total charges financières	416	0	Total produits financiers	19 545	22 474
			RÉSULTAT FINANCIER	19 129	22 474
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES			77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	266	15	Sur opérations de gestion	0	805
Sur exercices antérieurs	171 678	0	Sur exercices antérieurs	0	0
			Reprises sur provisions	0	49 444
Total charges exceptionnelles	171 944	15	Total produits exceptionnels	0	50 249
			RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-171 944	50 234
TOTAL CHARGES	9 246 797	8 642 949	TOTAL PRODUITS	9 535 784	8 823 797
RÉSULTAT (EXCÉDENT)	288 987	180 848	RÉSULTAT (DÉFICIT)	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	9 535 784	8 823 797	TOTAL GÉNÉRAL	9 535 784	8 823 797

Chiffres exprimés en euros.

Les charges du compte de résultat sont réparties dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER - colonne 1) dans les trois rubriques principales d'emplois (missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement). Le total des charges du compte de résultat correspond au total des emplois du CER (colonne 1). Les produits du compte de résultat figurent dans la colonne 2 des ressources du CER. Le total des produits du compte de résultat correspond au total des ressources du CER (colonne 2).

COMPTE D'EMPLOI DE RESSOURCES (CER) 2019

EMPLOIS	Emplois de 2019 = Compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 = Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	-	-171 078
1 - MISSIONS SOCIALES	5 742 918	5 741 854	I - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	7 687 728	7 687 728
1.1 - Réalisées en France :	134 363		1 - PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 687 728	
Actions réalisées directement	20 808		1.1 - Dons et legs collectés :	7 687 728	
Versements à d'autres organismes agissant en France	14 021		Dons manuels non affectés	126 935	
Sensibilisation grand public	77 635		Dons manuels affectés : parrainages	6 186 424	
Plaidoyer	21 899		Dons manuels affectés : dons	137 129	
1.2 - Réalisées à l'étranger :	5 608 556		Dons apports réseau antennes locales	67 734	
Actions réalisées directement	1 243 054		Legs et autres libéralités non affectés	1 169 169	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	4 360 490		Legs et autres libéralités affectés	336	
Développement réseau international	5 012		1.3 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	937 746	919 540	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	59 344	
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	913 446		Mécénat d'entreprises	59 344	
Frais d'appel à dons et parrainages	797 056		Parrainage d'entreprises (sponsoring)	0	
Frais de traitement des dons et parrainages	115 265		3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
Frais d'appel et de traitement des legs et autres libéralités	1 126		Subventions affectées aux programmes	0	
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés	24 300		Subventions d'exploitation	0	
2.3 - Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0		4 - AUTRES PRODUITS	172 866	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT & AUTRES CHARGES	365 306	211 711	Abonnements bulletins	18 567	
3.1 - Frais d'information et de communication	119 513		Cotisations	82 675	
3.2 - Frais de fonctionnement :	217 875		Produits divers d'exploitation	19 204	
Achats pour revente et variations de stocks	1 365		Participation frais de fonctionnement	15	
Services extérieurs et charges de personnel	208 522		Apports de la réserve pour projet associatif	0	
Impôts et taxes	7 988		Autres produits gestion courante	12	
Remboursement à la réserve	0		Emprunt à la réserve	0	
3.3 - Autres charges	27 919		Produits financiers	19 545	
Frais financiers	2 453		Affectation résultat de l'année précédente	0	
Charges exceptionnelles	0		Produits exceptionnels	0	
Dotations aux amortissements	25 465		Transferts de charges	32 848	
		6 873 104	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	7 919 938	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	7 045 972		II - REPRISE DE PROVISIONS	829	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	178 136		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON ENCORE UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 615 017	
III - ENGAGEMENT À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	2 022 690		Report de dons manuels affectés	1 615 017	
Sur dons manuels affectés	2 022 690		IV - VARIATIONS DES FONDS DEDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		-407 673
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	288 986		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - TOTAL GÉNÉRAL	9 535 784		VI - TOTAL GÉNÉRAL	9 535 784	7 108 977
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		25 465	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		6 847 639
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		6 847 639	SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		261 338
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	25 143		Bénévolat	68 194	
Frais de recherche de fonds	39 474		Prestations en nature	19 184	
Frais de fonctionnement	22 762		Dons en nature	0	
Total	87 378		Total	87 378	

Chiffres exprimés en euros.

1/ MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES

Les colonnes 1 et 2 du CER constituent un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.

Le total des ressources (colonne 2) correspond au total des produits du compte de résultat et le total des emplois (colonne 1) correspond au total de charges de ce même compte.

Les colonnes 3 et 4 du CER ont pour objectif d'affecter par type d'emplois les ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice (colonne 3), et de suivre la consommation des seules ressources issues de la générosité du public, y compris celles des exercices antérieurs (colonne 4).

Nous attirons l'attention sur le fait qu'il peut y avoir discordance en ce qui concerne la comparaison des pourcentages calculés par rapport au total des emplois de la colonne 1 et de la colonne 3. En effet, les emplois de la colonne 3 peuvent prendre en compte des données issues du bilan (réserves, fonds dédiés, investissements financés par la générosité du public...).

Répartition des charges : règles d'affectation des frais aux différentes rubriques du CER

La ventilation des emplois en trois rubriques ; « Missions sociales », « Frais de recherche de fonds » et « Frais de fonctionnement » a été effectuée à partir des comptes de charges, en fonction de leur nature ou de leur destination.

De par leur nature, ont été directement affectées les dépenses suivantes :

- Les charges de conception et d'affranchissement du reçu fiscal figurent pour la totalité en frais de traitement des dons, dans la rubrique « Frais de recherche de fonds » du CER.
- Les charges liées à nos publications ont été réparties comme suit : les bulletins des mois de mars, septembre et décembre figurent en missions sociales, le bulletin du mois de juin (qui contient la synthèse du Rapport annuel de l'année précédente) est affecté en frais d'information et de communication qui figurent dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».
- Sont également directement intégrées dans la rubrique « Frais de fonctionnement » du CER, les dépenses suivantes : Frais d'Assemblée Générale, de Conseil d'Administration, honoraires du commissaire aux comptes et de l'expert-comptable, frais bancaires non ventilés dans les sections traitement des dons et suivi de programmes, cotisations autres que celles en lien avec l'activité de plaidoyer ou la réalisation de nos missions sociales, impôts divers, frais financiers, charges exceptionnelles et dotations aux

amortissements et aux provisions.

Certaines charges, regroupées par destination dans des sections analytiques, ont été affectées directement dans les rubriques du CER, suivant les recommandations du Comité de la Charte.

- La section analytique « Suivi des programmes » est affectée à la rubrique « Missions sociales » du CER.

- Les frais des sections « Traitement des dons » figurent dans la rubrique « Frais de recherche de fonds » du CER.

D'autres sections analytiques ont nécessité un retraitement et ont été affectées dans les rubriques du CER selon des clés de répartition validées par notre expert-comptable et notre commissaire aux comptes.

- La « Direction », le « Service ressources humaines », le « Service informatique » et les « Services généraux et activités annexes » sont affectés pour 60 % en missions sociales, 20 % en frais de recherche de fonds et 20 % en frais de fonctionnement.

- Les charges d'administration ont été respectivement réparties pour 25 %, 25 % et 50 % dans les rubriques missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

- Le suivi des parrainages a été affectée à 100 % dans la rubrique missions sociales.

- La communication a été répartie à raison de 20 % et 80 % dans les rubriques missions sociales et fonctionnement.

- Les Associations Affiliées, ont été affectées de par leur objet social, 1/3 en missions sociales, 1/3 en frais de recherche de fonds et 1/3 en frais de fonctionnement.

2/ ORIGINE DES RESSOURCES, MODES DE COLLECTE ET AFFECTATIONS DES DONS

Les produits de la générosité du public (colonne 2) d'un total de 7 688 K€ sont constitués de vos parrainages pour 80,47 %, de vos dons pour 4,32 % et du montant des legs pour 15,21 %.

Ils proviennent de différents modes de collecte.

- **Les ressources de parrainage** d'un montant de 6 186 K€ correspondent à vos engagements de versements réguliers nous permettant de financer des projets visant à faire grandir dignement les enfants du monde.

Elles sont affectées à nos programmes au travers de l'enfant ou de l'action parrainée.

- **Les dons** pour un total de 332 K€ proviennent :

- d'appels spécifiques auprès de nos parrains et donateurs (24,29 %) via nos publications trimestrielles et l'envoi de notre reçu fiscal.

- de dons spontanés (75,71 %) qui intègrent également les apports de notre réseau d'Associations Affiliées (68 K€). Les dons sont affectés aux programmes en fonction de la volonté des donateurs.

Si ceux-ci ne la précisent pas, ils sont affectés par

l'association aux programmes dont les besoins sont les plus urgents.

Ces produits de la générosité du public nous ont permis de maintenir nos engagements auprès des programmes dont sont bénéficiaires les enfants.

• **Les legs** ont représenté une ressource de 1 169 K€ sur l'exercice.

Les autres fonds privés (59 K€) correspondent aux ressources de mécénat d'entreprises, avec lesquelles nous avons des conventions de partenariat.

Les autres produits (173 K€) correspondent aux abonnements, cotisations, billetterie de la tournée INEPE, ventes diverses, produits divers, financiers et exceptionnels de l'association.

Le report des ressources affectées et non encore utilisées correspond aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) qui obéissent au mécanisme de consommation (reprise sur l'exercice) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte.

En 2019, ils apparaissent en ressources pour un montant de 1 615 K€.

Nous avons également bénéficié en 2019, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature et de prestations en nature, que nous avons valorisées pour un total de 87 K€.

3/ UTILISATION DES CATÉGORIES DE FONDS

Ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées issues de la générosité du public (y compris celles collectées au cours des exercices antérieurs), qui figurent dans la colonne 4, ont été, au cours de l'exercice 2019, utilisées, dans les rubriques de la colonne 3, selon les pourcentages suivants : (% de la rubrique / total des 3 rubriques de la colonne 3 du CER) :

• 5 742 K€ ont été utilisés en missions sociales, soit 83,54 %.

La grande majorité des ressources collectées auprès du public est affectée au financement direct (transferts de fonds) de nos partenaires, qui mettent en place les actions au bénéfice des enfants, ainsi qu'au suivi et audit de nos programmes.

Une petite partie (de l'ordre de 1,52 %) est affectée aux actions de sensibilisation ainsi qu'au plaidoyer en France et au développement du réseau international.

• 920 K€ (13,38 %) ont été utilisés en frais de recherche de fonds, qui intègrent les frais d'appel à la générosité du

public, le traitement des dons et le suivi des parrainages.

• 212 K€ ont été affectés en frais de fonctionnement et autres charges (information et communication, charges financières et exceptionnelles), soit 3,08 %.

> Fonds dédiés :

Le report des ressources affectées et non encore utilisées, correspondant aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) d'un montant de 1 615 K€ est consommé en priorité sur l'exercice.

Le tableau de suivi des fonds dédiés prévu par le plan comptable figure en annexe aux comptes annuels (voir informations relatives au bilan).

Les engagements à réaliser sur les ressources affectées, correspondant à l'emploi des fonds affectés à nos programmes et non utilisés en fin d'exercice, d'un montant de 2 023 K€ à fin 2019.

> Résultat :

Le résultat de l'exercice 2018 d'un montant de 180 848 € a été intégralement affecté en 2019, par décision de l'Assemblée Générale du 15 juin 2019, à notre réserve pour projets associatifs. Quant au résultat de l'exercice 2019, il s'élève à 288 987 €.

> Utilisation des réserves :

En 2019, il n'y a pas eu de recours à la réserve pour projet associatif.



APPEL À CANDIDATURE

Nous accueillons volontiers des **candidats au Conseil d'Administration**, qui souhaitent s'investir pour aider l'association à fonctionner, à se développer, à évoluer conformément à la stratégie définie. Vous, adhérents, êtes les plus à même de pouvoir répondre à cet appel. Si vous pensez pouvoir enrichir le Conseil d'Administration de PARTAGE, nous vous invitons à proposer votre candidature. Si vous connaissez des personnes qui pourraient a priori s'engager à nos côtés pour l'aide à l'enfance, merci de nous mettre en relation. Pour plus de renseignements, ou pour envoyer votre candidature, contactez-nous par email president@partage.org, par téléphone 03 44 20 92 92, ou par courrier.

BILAN 2019

ACTIF	Au 31.12.2019			Au 31.12 2018
	Brut	Amort./ Provis.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles & corporelles				
Terrain rue Vivenel	49 411	0	49 411	0
Immeuble rue Vivenel	289 055	126 988	162 067	292 349
Install., agenc. construction Vivenel	236 055	196 131	39 924	10 735
Installations, agencements divers	32 518	17 743	14 775	22 754
Matériel de bureau	4 336	2 048	2 288	0
Matériel informatique	54 524	47 423	7 100	7 188
Logiciels informatiques	366 450	356 479	9 971	15 357
Matériel audiovisuel	2 076	1 513	563	721
Mobilier de bureau	11 397	7 256	4 141	3 727
Avances et acomptes	110 412	0	110 412	51 552
SOUS-TOTAL	1 156 235	755 581	400 654	404 383
Immobilisations financières				
Prêts au personnel	0		0	1 771
Dépôts et cautionnements	2 088		2 088	1 838
SOUS-TOTAL	2 088		2 088	3 609
TOTAL I	1 158 323	755 581	402 741	407 991
ACTIF CIRCULANT				
Stocks & en-cours				
Stocks	695		695	1 162
Créances				
Produits à recevoir	44 230		44 230	55 458
Fournisseurs débiteurs	3 176		3 176	6 444
Avance personnel	600		600	600
Autres débiteurs	5 661		5 661	9 840
SOUS-TOTAL	53 667		53 667	72 342
Disponibilités				
Placements	2 761 143		2 761 143	2 121 600
Banques	553 585		553 585	336 399
C.C.P.	165		165	165
Caisses	1 142		1 142	289
SOUS-TOTAL	3 316 035		3 316 035	2 458 453
Régularisations				
Charges constatées d'avance	29 751		29 751	12 675
Transferts d'avance	315 385		315 385	372 644
SOUS-TOTAL	345 136		345 136	385 319
TOTAL II	3 715 532		3 715 532	2 917 276
TOTAL GÉNÉRAL	4 873 855	755 581	4 118 274	3 325 268

PASSIF	Au 31.12 2019	Au 31.12 2018
	Montants	Montants
FONDS ASSOCIATIF		
Fonds propres		
Réserve statutaire	2 000	2 000
Report à nouveau	-74 941	0
Résultat de l'exercice	288 987	180 848
SOUS-TOTAL	216 046	182 848
Réserve pour projets associatifs	1 217 966	1 037 118
SOUS-TOTAL	1 217 966	1 037 118
TOTAL I	1 434 012	1 219 967
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques & charges	215 242	37 935
TOTAL II	215 242	37 935
FONDS DEDIÉS		
Fonds dédiés sur dons manuels	2 022 690	1 615 017
TOTAL III	2 022 690	1 615 017
DETTES		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés		
Fournisseurs créditeurs & factures non parvenues	127 458	117 716
SOUS-TOTAL	127 458	117 716
Dettes fiscales & sociales		
Personnel	86 372	84 456
Organismes sociaux	96 673	86 939
État charges à payer	13 947	14 359
SOUS-TOTAL	196 993	185 753
Créditeurs Divers	2 201	2 776
SOUS-TOTAL	2 201	2 776
Régularisations		
Produits reçus d'avance	0	0
Parrainages et subventions reçues d'avance	119 678	133 604
Transferts à effectuer	0	12 500
SOUS-TOTAL	119 678	146 104
TOTAL IV	446 329	452 349
TOTAL GÉNÉRAL	4 118 274	3 325 268

Chiffres exprimés en euros.

COMMENTAIRES SUR LE BILAN 2019

1 - ACTIF

L'actif immobilisé d'un total de 402 741 € est composé :

- des immobilisations corporelles et incorporelles, pour 400 654 € ;
- et des immobilisations financières au travers des prêts au personnel et un dépôt et cautionnement, pour 2 088 €.

L'actif circulant d'un montant de 3 715 532 € est constitué :

- de créances diverses pour 399 497 € ;
- des disponibilités de l'association, comprenant les soldes de nos comptes banques et caisse pour un total de 554 892 € ;
- d'un montant de placements d'un total de 2 761 143 € au 31/12/2019, souscrits pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association, les fonds associatifs n'ayant pas un degré immédiat de disponibilité et le résultat de l'exercice non encore affecté.

Ce montant se compose :

- d'un compte BSD sur livret A Sup Association de 80 369 € ;
- d'un compte BSD sur livret Association pour 1 481 537 € ;
- d'un contrat de capitalisation AXA Coralys d'un montant de 628 024 € ;
- d'un contrat de capitalisation SURAVENIR Vie Plus d'un montant de 571 212 €.

2 - PASSIF

Les fonds associatifs de PARTAGE sont composés :

- des fonds propres de l'association pour 216 046 €, comprenant une réserve statutaire de 2.000 €, un report à nouveau de -74 941 € et le résultat de l'exercice d'un montant de 288 987 € en instance d'affectation.
- de la réserve pour projet associatif d'un montant de 1 217 966 € ayant pour objectifs :
 - d'assurer en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,
 - de pouvoir entreprendre des actions avant d'avoir encaissé l'intégralité des fonds nécessaires à leur réalisation,
 - de pouvoir faire face à des besoins imprévus,
 - de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication afin de contribuer à la pérennité de la mission de PARTAGE.

Le Conseil d'Administration se prononce sur la gestion de cette réserve sur proposition de la Directrice générale.

Origine de la réserve :

La réserve pour projet associatif provient de la fusion

adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 décembre 2013, des réserves fonds de garantie des programmes, réserve pour information et recherche de fonds, et fonds de soutien aux programmes.

Ces réserves historiques étaient elles-mêmes constituées principalement de résultats antérieurs, de ressources collectées issues d'exercices antérieurs, et d'un fonds de dotation legs.

Durée d'autonomie :

Le niveau actuel de la réserve pour projet associatif au 31/12/2019, assure la pérennité de l'association, notamment en disposant d'un fonds de roulement permettant de couvrir plus de 5,43 mois de fonctionnement courant.

Les provisions pour risques et charges correspondent à une provision de 43 564 € constituée pour assurer l'obligation d'engagement de retraite du personnel salarié ainsi que d'une autre provision de 171 677 € afin de couvrir une éventuelle demande de remboursement d'une partie de la subvention AFD qui cofinancait le projet Haïti au cours des exercices 2016 à 2018.

Les engagements à réaliser sur les ressources affectées de 2 022 690 € enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers ou à l'initiative de l'organisation, à des projets définis préalablement (fonds dédiés aux programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'association.

Les dettes (fournisseurs, sociales, fiscales, diverses régularisations) représentent 446 329 €.

3 - INFORMATIONS CLÉS

INFORMATIONS	2018	2019
Effectif salariés (ETP) au 31/12	21.37	23.08
Effectif bénévoles	300	322
Montant moyen annuel brut global des 5 rémunérations totales les plus élevées	51 920 €	51 876 €
Rémunération totale des membres du CA	0	0

4 - INFORMATIONS SUR LES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS NE FIGURANT PAS AU BILAN

Engagements hors bilan :

- Il n'existe pas de convention approuvée par le Conseil d'Administration sur l'exercice 2019.
- Caution solidaire du 23 janvier 2004, de PARTAGE auprès de l'étude Richepanse, pour permettre à l'association Coordination pour l'Éducation à la Non-violence et à la Paix d'obtenir un bail de location pour ses locaux situés 148 rue du Faubourg Saint-Denis et 25 rue d'Alsace à Paris (75010).

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	PRÉVISIONNEL 2020	PRODUITS	PRÉVISIONNEL 2020
ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS	1 498 714	PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	8 254 705
Rémunérations intermédiaires et honoraires	200 945		
Charges de communication et de recherche de fonds	808 865	AUTRES FONDS PRIVÉS : mécénat	142 500
Autres	488 904		
		SUBVENTIONS	29 750
63 - IMPÔTS ET TAXES	86 903		
		AUTRES PRODUITS	95 923
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 315 464	Cotisations, abonnements et autres	95 923
		Apports de la réserve pour projet associatif	0
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 921 666	78 - REPRISES SUR PROVISIONS	2 022 690
Transferts aux programmes	4 921 666		
Transferts inter programmes	0	79 - TRANSFERTS DE CHARGES	18 096
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 750 917	76 - PRODUITS FINANCIERS	10 000
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
TOTAL DES CHARGES :	10 573 664	TOTAL DES PRODUITS :	10 573 664
RÉSULTAT (Excédent)	0	RÉSULTAT (Déficit)	0
TOTAL GÉNÉRAL	10 573 664	TOTAL GÉNÉRAL	10 573 664

Compte d'emploi des ressources prévisionnel

Emplois	Prévisionnel 2020	Ressources	Prévisionnel 2020
Missions sociales	6 174 074	Ressources collectées	8 254 705
Frais de recherche de fonds et traitement des dons	1 305 988	Autres fonds privés = mécénat	142 500
Frais de fonctionnement et autres charges	403 112	Subventions et autres concours publics	29 750
		Autres produits	124 019
Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	7 883 174	Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	8 550 974
Dotations aux provisions	9 033	Reprise de provisions	0
Engagement à réaliser sur ressources affectées	2 681 457	Report de ressources affectées non encore utilisées des exercices antérieurs	2 022 690
Excédent de ressources de l'exercice	0	Insuffisance de ressources de l'exercice	0
TOTAL GÉNÉRAL	10 573 664	TOTAL GÉNÉRAL	10 573 664

Le budget 2020

Le budget présenté est à l'équilibre et prudent. Il prévoit la poursuite des changements amorcés en 2019. Nous gardons un objectif d'un taux de missions sociales aux alentours de 80 %.

Nous devons notre stabilité, dans les remous que traversent beaucoup d'organisations, à la fidélité de nos marraines et parrains, à l'engagement de l'équipe de salariés et à celui de nombreux bénévoles. Nous avons aussi à nous adapter à un monde qui bouge.

Pour eux et surtout pour tous les enfants que nous soutenons, négocions bien le virage !

Au niveau des charges :

- les transferts aux programmes augmentent de plus 150 K€,
- une augmentation des amortissements liés à la mise en place du nouveau logiciel (+35 K€),
- les décisions prises au niveau de l'évolution de notre modèle économique voient leur traduction par l'augmentation :
 - des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (+71 K€),
 - des charges de communication et de recherche de fonds (+260 K€),

- de l'internalisation du « street » (face à face dans la rue).

Au niveau des produits :

- les parrainages sont prévus prudemment à moins 71 K€,
- les dons sont augmentés de + 88 K€,
- les legs sont augmentés prudemment de + 550 K€,
- le mécénat devrait aussi augmenter de +83 K€ (résultat des investissements consentis en 2019 et 2020),
- une subvention du FRIQ (Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel) déjà accordée pour le cofinancement d'une étude sur notre stratégie partenariale.

Une prévision budgétaire est toujours un exercice délicat, en particulier cette année dans un contexte d'instabilité et d'évolution de la générosité du public.

Le budget est soumis au vote de l'Assemblée Générale

Le Rapport d'activités sera en ligne sur notre site Internet www.partage.org avant l'Assemblée Générale du 13 juin 2020

Association de solidarité internationale fondée en 1973.
Régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique,
pouvant recevoir les legs, les donations et assurances-vie.

PARTAGE, 40 rue Vivenel - BP 70311 - 60203 Compiègne Cedex
Tél. 03 44 20 92 92 - e-mail: info@partage.org
www.partage.org



Partage
avec les enfants du monde

